



MEETING DE L'EURE

-DIMANCHE 23 MARS 2025 – Piscine de SAINT-MARCEL

TROIS CATEGORIES :

AVENIRS 3 & BENJAMINS - JUNIORS 1 - JUNIORS 2 & 3

PROGRAMME :

Ouverture 8 h 30 – Début 9 h 30

50 M PAPILLON.
50 M DOS.
50 M BRASSE
50 M N.L.

Ouverture 14 h 00 – Début 14 h 45

200 M 4 NAGES
FINALES 50 M PAPILLON (1 finale/catégorie d'âge)
FINALES 50 M DOS ".
FINALES 50 M BRASSE ".
FINALES 50 M N.L. ".

RECOMPENSES : Une médaille aux trois premiers des finales et du 200 M 4 NAGES, par catégorie d'âge
Les Avenirs 3 (nés en 2014) seront classés avec les Benjamins
Les Juniors 3 (nés en 2005 & 2006) seront classés avec les Juniors 2
Un lot au vainqueur de chaque finale

REGLEMENT : **Trois épreuves maximum par nageur, le matin**
Pas de temps d'engagement, mais limitation à 250 nageurs maximum

Frais d'engagement : 3,50 € par épreuve

Engagements :

Sur EXTRANAT, pour le LUNDI 17 mars 2025, AVANT MINUIT

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)